

Le CONCHYLIEN

**Bulletin Municipal
Octobre 2021**

Le Mot du Maire



Sommaire

- Mot du Maire
- Conseil Municipal du 27/09/2021
- Distributeur de pains
- Classe de découverte CM2
- Halloween
- Soirée Beaujolais
- 11 Novembre
- Marché de Noël
- Assistantes
- maternelles
- Mission locale
- Don de sang
- Etat Civil
- Portes Ouvertes Pépinières
- Répertoire téléphonique
- Permanences Mairie
- Infos utiles
- Suez service des eaux

Comme vous avez pu le constater, les travaux sont pratiquement achevés . Il reste à agrémenter les espaces verts, ce qui sera fait prochainement. Merci à tous de respecter ce nouvel aménagement en utilisant la poubelle et les cendriers...

La fin de ces travaux, va permettre de clôturer aussi les dossiers financiers qui y sont liés et donc de passer à des projets, comme la voirie & la signalisation, qui seront bientôt chiffrés pour une réalisation en 2022.

Cet éditorial me conduit , une fois encore à rappeler quelques règles élémentaires de civisme : les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades, les clôtures de vos propriétés doivent les empêcher de divaguer ; lorsqu'il y a lieu certains d'entre eux doivent être déclarés en mairie. Par ailleurs, la signalisation doit être respectée : sens interdit par exemple ; quant à la vitesse ! Jeunes permis ou moins jeunes qui se plaignent de la vitesse excessive des autres, semblent ne plus savoir lire les compteurs dès qu'ils sont au volant.

Les enfants doivent se respecter les uns et les autres et respecter leur environnement, par exemple, le distributeur de pain n'est pas un jouet ...

Tout cela génère des conflits de voisinage, des dépôts de plaintes à la gendarmerie !!! BREF, une mauvaise ambiance

HEUREUSEMENT, la grande majorité des Conchyliens sont en bons termes avec leurs voisins et le distributeur de pain devient un endroit où se croiser, échanger quelques mots.

Merci aux joggeurs qui joignent l'utile à l'agréable en collectant les déchets.

Restant à votre disposition, et au plaisir de vous rencontrer lors des prochaines manifestations organisées par le Comité des Fêtes présidé par Madame FRAYON Jennifer, qui entourée d'une équipe motivée relance les activités à destination des jeunes (Halloween) et moins jeunes (Beaujolais).

Marie-Christine PINSSON

L'Automne est arrivé !! Prenez soin de vous.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt- et- un le 27 du mois de Septembre à dix- neuf heures trente minutes le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 septembre 2021 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Conchy Les Pots, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire.

Étaient Présents : MM. & Mmes PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin, BRIATTE Thomas, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, CLEUET Philippe, BRUYEN Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, L'EQUILBECQ Sébastien, LELONG David.

Absente : Mme FRANCOIS Emilie

Conformément à l'article L .2121-15 du C.G.C.T. Monsieur ROUSSET Lucien est nommé secrétaire de séance.

❖ Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la **séance du 17 mai 2021 est approuvé à l'unanimité**

Délibération n°.13.09.2021. Décision modificative au budget de la commune 2021

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ De valider les modifications budgétaires figurant dans le tableau annexé ci-après.
- ✓ D'affecter la somme de 504 193.01€ en affectation au 1068

Délibération n° 14.09.2021. Décision modificative au budget de l'eau 2021

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ De valider les modifications budgétaires figurant dans le tableau annexé ci-après.

Délibération n° 15.09.2021. Nouvelle Bonification indiciaire

Considérant que Monsieur Foyart Joël titulaire sur le grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, exerce les fonctions d'agent d'entretien, sur proposition de Madame le Maire, décide d'augmenter la nouvelle bonification indiciaire à compter du 01 octobre 2021 à 20 points prise en compte pour le calcul de la retraite

Après réflexion, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et votants accepte de passer la NBI à 20 points, soit 93.72€/mois.

Délibération n° 16.09.2021. Contrats assurance de la Commune

La Commune possède actuellement 5 contrats d'assurances chez : **SMACL**

Assurances.

- Assurance Véhicules à moteur
- Assurance Protection Juridique
- Assurance protection fonctionnelle
- Dommage aux Biens
- Responsabilité civile

Tous ces contrats arrivent à échéance le 31 décembre 2021. Le devis réactualisé de la SMACL propose les mêmes garanties pour un montant TTC de 3781.13€ TTC

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ De valider la nouvelle proposition de la SMACL
- ✓ Autorise le Maire à signer les nouveaux contrats

Délibération n° 17.09.2021. Révision des tarifs des concessions de cimetière

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents de réviser le tarif des Concessions au cimetière communal :

- ✓ 150€ pour les concessions de 30ans
- ✓ 250€ pour les concessions de 50 ans
- ✓ Annule et remplace la délibération prise en date du 10 mars 2016

Délibération n° 18.09.2021. Nouveau règlement de service du SEZEO

Après avoir présenté les nouvelles modalités d'exercice de la compétence optionnelle éclairage public du SEZEO, Madame le Maire demande aux membres d'être autoriser à signer le règlement de service correspondant et le cas échéant, l'avenant à la convention financière des travaux concernés par l'application des nouvelles modalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ Approuve le nouveau règlement de service du SEZEO pour la compétence éclairage public
- ✓ Autorise Madame le Maire à signer le règlement de service correspondant ainsi que toutes les pièces y afférent
- ✓ Autorise si nécessaire, Madame le Maire à signer l'avenant correspondant à la convention financière des travaux concernés par l'application des nouvelles modalités.

Délibération n° 19.09.2021. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation. TFB

Madame le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au Conseil Municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Elle précise que la délibération peut toutefois limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation. Exposé ces motifs conduisant à la proposition, le Conseil Municipal après délibérations, DÉCIDE :

- ✓ De limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.
- ✓ Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération n° 20.09.2021. Renouvellement des Membres de l'Association foncière de remembrement.

Madame le Maire informe l'Assemblée que le mandat des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement arrive à expiration au terme des six ans de sa validité prévue par les textes règlementaires . A cet effet, le Conseil Municipal doit désigner quatre propriétaires exploitants ou non. Après réflexion, le Conseil Municipal propose les 4 personnes suivantes en vue de siéger au bureau de l'AFR.

- > Madame FOULLOY Martine
- > Monsieur LEMAIRE Yves
- > Monsieur BREFORT Régis
- > Monsieur VASSANT Thierry

> Fêtes de fin d'année

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire pour les fêtes de fin d'année, les chèques cadeaux , les bons pour les aînés et le personnel communal. Après décision, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- De reconduire le chèque-cadeau au restaurant le Relais de Conchy les Pots d'une valeur de 35€00 ou le bon d'achat de 35€ valable à Carrefour Contact.
- Bon d'achat à la Pharmacie Outurquin de Conchy les Pots d'une valeur de 15€00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

NOUVEAU A CONCHY

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE PAINS ET VIENNOISERIES 24h/24 7 Jours sur 7 Devant la Mairie

Boulangerie Nathalie et David BACLET de Montdidier

Vous proposent de retrouver quotidiennement : baguettes, pains spéciaux et viennoiseries dans le distributeur automatique.

**Le boulanger ne passe pas les dimanches
(jour de fermeture de la boulangerie)**



La classe de découverte des CM2

Tous les deux ans, presque traditionnellement, les élèves de CM1 et CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal partent en classe de découverte. Un moment exceptionnel et inoubliable pour tous les élèves qui y participent . L'année scolaire 2020/2021 a quelque peu bouleversé les habitudes. En cause, évidemment les conditions sanitaires particulières que l'on connaît tous...

Dès la rentrée de septembre, une équation est posée au centre de la réflexion : minimiser le risque de pertes financières en cas de non-départ mais essayer de ne pas rompre avec la tradition pour les élèves de CM2 pour qui c'était la seule année pour partir en classe de découverte avec l'école primaire. Après échanges avec les familles et acceptation du conseil d'école, la décision est prise : si tous les feux sont au vert, seuls les CM2 partiront, et ce sera en Normandie.

Initialement prévu du 12 au 16 avril, puis reporté du 21 au 25 juin, nous sommes finalement partis à Saint-Jean le Thomas, dans la Manche (50), du 28 juin au 02 juillet ! Cinq jours ! Cinq jours exceptionnels à plus d'un titre : ambiance, météo, activités, encadrement...

Lundi 28 juin

Départ de l'école à 6h00, direction Granville pour la visite guidée du port de pêche (fonctionnement, exploitation, espèces capturées et circuit commercial). Après un pique-nique bien mérité, la visite peut commencer. Mais les conditions météorologiques difficiles conduiront notre guide à l'écourter au bout d'1h20 et à nous proposer de visiter le « Roc des Curiosités », un aquarium-musée, en complément. Bientôt 18h00, direction St Jean le Thomas pour s'installer dans les chambres et prendre le repas.

Mardi 29 juin

Lever à 6h45 ! Il faut prendre le petit déjeuner assez tôt car nous partons passer la journée à Saint-Malo. Au programme, visite, atelier, chasse au trésor... sous le soleil!!!

Pour finir la visite, un peu de temps libre sur la plage et passage par la boutique souvenir.

Le soir, après le repas, spectacle de marionnettes sur le thème du Débarquement (histoire du parachutiste sur l'église de Sainte-Mère-Eglise). Pour finir, atelier fabrication d'une marionnette. Chaque enfant partira avec la sienne.

Mercredi 29 juin

Ce matin, nous avons un peu plus le temps, le réveille sonne à 7h30 ! Après un petit-déjeuner copieux, nous partons visiter l'écomusée de la Baie du Mont-St-Michel. Nous y découvrons notamment le sel, ses utilisations, ainsi que sa récolte.

Ensuite, direction Hirel pour une initiation au char à voile ! Un moment d'exception que les enfants ne sont pas prêts d'oublier !!

Après le repas, veillée sur le thème des Pirates et Corsaires.

Jeudi 1^{er} juillet

Visite du Mont-St-Michel et de sa Baie. Le matin, visite guidée du village du Mont-St-Michel.

Après le traditionnel pique-nique, découverte de la Baie : l'écosystème, les marées, les sables mouvants... L'Occasion de se lâcher, de jouer, d'en profiter...une journée exceptionnelle !!!

La fin du voyage s'annonce déjà et ça se fête par une petite boum qui nous emmène jusqu'à minuit et demi... la nuit va être courte pour nos jeunes explorateurs !

Vendredi 02 juillet

Départ du centre à 8h00, le réveil sonne donc à 6h30. Au programme du jour, de l'histoire avec le Débarquement.

Après avoir récupéré notre guide, direction la plage d'Omaha Beach. Nous irons ensuite découvrir le cimetière américain de Colleville sur Mer pour finir la matinée.

Pour pique-niquer, direction Arromanches. Évidemment, notre guide en profitera pour nous présenter le port. Enfin, visionnage d'un film sur la Seconde Guerre Mondiale dans le ciné 360°, fort en émotions.

15h30 approche, il est temps de prendre la route pour rentrer. Nous arriverons vers 20h00, avec un énorme sourire, beaucoup de fatigue et des montagnes de souvenirs !!

Pour conclure ce petit récit, je tenais à remercier à nouveau l'association des parents d'élèves RCCB ainsi que les Mairies des quatre communes pour l'aide financière apportée aux familles.

Sans cette aide, la participation de chaque enfant (350€) aurait été alourdie de 113€ et ce voyage scolaire n'aurait pu avoir lieu.





Halloween

**Venez trembler
dans le LABYRINTHE HANTÉ
Salle des fêtes à Conchy Les Pots**

**Dimanche 31 octobre 2021
de 14h à 18H**

**Maquillage enfant de 14h à 16h
2€**

Crêpes/Gaufres/Buvette

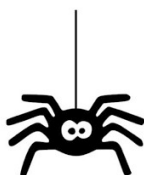
Chasse d'Halloween à 16h

Chamboule Tout

Fléchettes

CONCOURS DE CITROUILLE à 15h

Pêche à l'araignée



Concours de déguisement le plus affreux à 17h

**Nombreux lots à gagner
Activités à 0.50€ la partie**



COMITÉ DES FÊTES DE CONCHY LES POTS

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Jeudi 18 novembre 2021

Sur réservation à partir de 19h30

Salle polyvalente de Conchy les pots



Assiette de charcuterie

Salade / Fromage

Dessert / Café

1 verre de Beaujolais

Vente de Beaujolais à 7€ la bouteille

12€ la soirée / Tombola 2€ la case

----- ✂ ----- **Coupon de Réservation** -----

A retourner avant le 05 novembre dans la boîte aux lettres
du Comité des fêtes, 58/60 rue de Flandre (Mairie)

Nom.....Prénom.....

Je réserve.....personnes x 12€ (Chèque à l'ordre du
Comité des fêtes de Conchy Les Pots)

Pass Sanitaire obligatoire



Marché de Noël

05 Décembre 2021

Vous souhaitez exposer lors du marché de Noël

Contactez le Comité des Fêtes

comitedesfetes.conchylespots@orange.fr

**En déposant votre proposition dans la boîte aux lettres
située 58/60 rue de Flandres**



Les Assistantes Maternelles de CONCHY LES POTS

Madame ASPETEGUIA Sandrine
06 19 89 30 07

Madame BONVARLET Jessica
06 20 58 72 33

Madame LANGLAIS Michele
06 33 99 76 21

Madame MOQUET Cindy
06 13 11 22 64

Madame RAMOND Maryse
03 44 85 22 67

Madame SAVREUX Sandrine
06 06 86 71 00

Madame KOPEZYNSKI Vanessa
07.86.29.51.47

Madame GEORGE Myriam
03.44.85.09.20

Vous avez entre 16 et 25 ans,
vous recherchez un emploi ou
une formation, **CONTACTEZ**
La Mission locale

Au 03 44 36 34 44

Mission locale du Pays
Compiègnais
et du Pays des Sources
12-14 rue Saint Germain
60200 COMPIEGNE

DON DE SANG

RESSONS SUR MATZ

Centre Social

Lundi 25 Octobre 2021

De 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Prenez rendez-vous !

0800 109 900

dondesang.efs.sante.fr

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Garance, Florence **TILMONT** née le
02 septembre 2021.

*Nous adressons nos sincères
félicitations aux parents.*



**Jeudi 11 Novembre 2021 à 11h30
au Monument aux Morts**

**PÉPINIÈRES
DE CONCHY LES POTS**

PORTES OUVERTES

**Du Vendredi 29 Octobre 2021
au
Lundi 1^{er} Novembre 2021 inclus**

à partir de 10h00

**15 Rue de l'Église
60490 Conchy Les Pots
03 44 85 01 21**



Répertoire téléphonique :	
La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de Lassigny	03 44 43 60 19
Trésorerie Municipale de Compiègne	03.44.40.15.20
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
Communauté de Communes du pays des sources	03 44 43 09 57
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 71 10
TAXI CONCHYLIEN	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Côme Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité) Dépannage	03 44 926 926 03 69 24 09 88
Presbytère de Ressons sur Matz	03 44 42 50 81

SUEZ SERVICE DES EAUX

0977 408 408

(appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

URGENCES 24h/24h : 0977 401 113

Le Conchylien N° 112

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
Tous les LUNDIS

Ramassage Bac Jaune
Le MARDI des semaines impaires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse
Mercredi de 14h30 à 16h30
Samedi de 14h30 à 16h30

PERMANENCES DE LA MAIRIE

MARDI ET JEUDI de
14h00 à 18h00
VENDREDI de 16h30 à 19h00

mairieconchylespots@wanadoo.fr
03 44 85 01 24

Bulletin municipal tiré en 300 exemplaires.

Comité de lecture : PINSSON Marie -Christine
CHAUMETTE Catherine
GRELIN Jean

Mise en page et responsable de la publication :

QUILLET Nathalie
PINSSON Marie Christine